

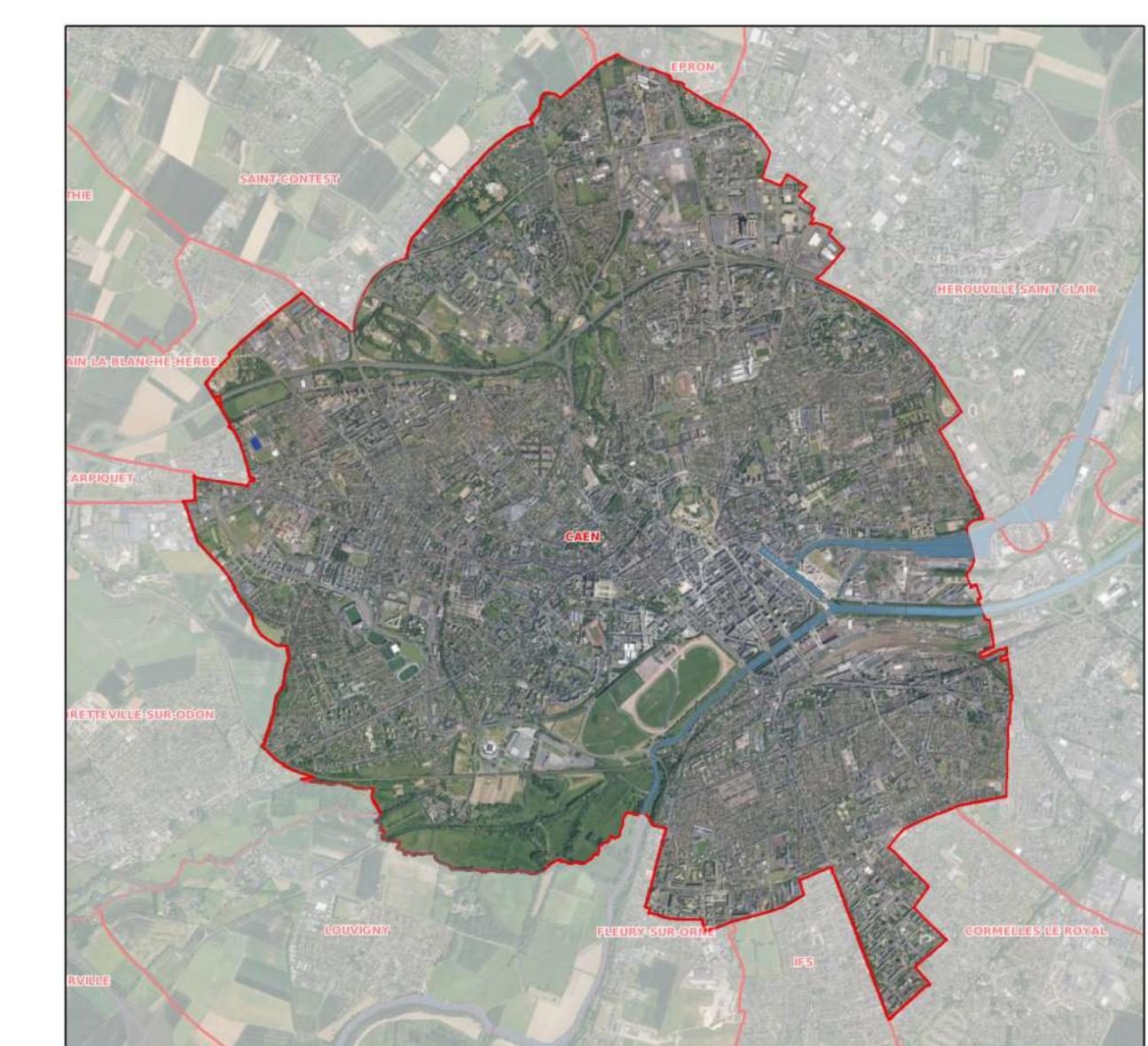
# Plan Local d'Urbanisme

4.2.4.K - Plan de Zonage

Modification n°10

Vu pour annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 18 décembre 2025

Le président Nicolas JOYAU



CAEN

## LEGENDE

- Limité de zone et de secteur
- Limité du périmètre de risque lié aux anciennes carrières (secteur "W")

### Servitudes d'urbanisme particulières

- Emplacement réservé pour voirie
- Emplacement réservé pour équipement public

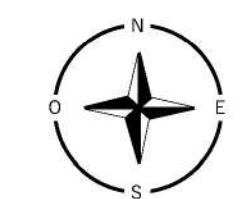
### Dispositions réglementaires graphiques

- Rez-de-chaussée actif
- Tracé de voirie à modifier ou à créer
- Marge de recul imposée
- Cône de vue
- Cône de vue inconstructible
- Marge de recul minimum

### Sites de constructions émergentes

### Préservation des composantes de la trame verte

- Arbre remarquable
- Continuité trame verte
- Cœur d'îlot vert
- Jardins Familiaux
- Espace boisé classé
- Espace vert garanti
- Espace vert résidentiel



125 250 375 500 m

